



# MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

## LOI

En application de la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les organismes de formation professionnelle sont tenus de proposer des conditions de formation adaptées, pour compenser le handicap de la personne. (Cf. art.D5211-2 et suivants du code du travail).



## MISE EN PLACE

La construction du parcours de formation aménagé nécessite de regrouper autour du centre de formation et de la personne, différentes compétences professionnelles complémentaires.

Les métiers du numérique présentent l'avantage de demander assez peu d'adaptations du poste de travail. Ainsi nous veillons à ce que nos locaux soient bien accessibles et à ce que les aménagements nécessaires soient mis en place (changement de siège, souris...). Il y a une problématique au niveau de l'enseignement de la formation, notamment pour les personnes sourdes et malentendantes. De plus, nos locaux ne sont pas accessibles aux personnes en fauteuils roulants. En effet, le bâtiment dispose d'un ascenseur mais celui-ci est trop étroit pour faire rentrer un fauteuil.

- **QUI Y CONTRIBUE ?**

Divers acteurs contribueront à la mise en place de formations pour les personnes handicapées : la personne en situation de handicap, le référent handicap du centre formation, le référent de la formation ainsi que le formateur.



- **OÙ ?**

Dans nos locaux au sein du centre de formation afin de mieux appréhender les conditions de formation.

- **QUAND ?**

Autant que possible en amont de la formation et dès que le centre de formation et le référent de parcours de la formation identifient ensemble, un risque d'écart entre les aptitudes de la personne et les exigences de la formation. Les différents acteurs se regroupent alors afin d'organiser au mieux la formation sous tous ses aspects.

Le centre de formation s'efforce de tout mettre en œuvre pour permettre à toute personne le souhaitant de pouvoir avoir accès à la formation.